

L'invité du Jura Libre

Olivier Delacrétaz
Rédacteur en chef de La Nation

Jura Libre. – Vous êtes l'un des piliers de la Ligue vaudoise, éditorialiste au journal *La Nation*, qui est au peuple vaudois ce que le *Jura Libre* voudrait être au peuple jurassien. Quel fut votre parcours intellectuel?

Olivier Delacrétaz. – Un parcours tout ce qu'il y a de simple: mon grand-père était de la Ligue vaudoise, mon père en fut aussi. Je suis né dans la marmite. Ce caractère familial a fait de mon parcours quelque chose de plus vital et incarné qu'une simple adhésion intellectuelle. Mon parcours continue, dans les discussions que nous avons avec les nouveaux membres de la Ligue vaudoise, aujourd'hui sensiblement plus jeunes que mes enfants.

Jura Libre. – Parlons du cœur du fédéralisme suisse. Quels en sont le fondement et la justification?

Olivier Delacrétaz. – On lui reproche d'être un système complexe. Le reproche est fondé... sauf que ce n'est pas un reproche. La complexité institutionnelle suisse correspond à une réalité objectivement complexe: la coexistence sur le même territoire de deux pouvoirs politiques distincts. Sous cet angle, seule la complexité permet une lecture correcte de la réalité et une action efficace. La distinction fondamentale entre le pouvoir originel des cantons et le pouvoir délégué de la Confédération rend le tout vivable.

Politiquement, chaque canton est à lui seul trop petit et trop faible pour se défendre contre les menaces extérieures. L'alliance fédérale a pour fonction de pallier ce manque en assurant la protection diplomatique et militaire des Etats cantonaux.

Le combat fédéraliste consiste à ne pas laisser l'administration fédérale dévorer elle-même, ou livrer à des pouvoirs extérieurs, ces réalités cantonales qu'elle a pour fonction première de protéger dans toutes leurs particularités.

Philosophiquement, on pourrait justifier le fédéralisme suisse en disant que chaque canton réalise à sa façon, qui n'est pas forcément grandiose ou spectaculaire, un bout d'humanité. Chaque culture cantonale – j'en dirais autant de la moindre culture tribale, qui est une immense victoire sur le néant – est un apport irremplaçable au patrimoine humain. C'est en ceci que la moindre virgule, le moindre circonflexe de compétence cantonale qu'on centralise est une perte irrémédiable.

Jura Libre. – Quelles sont les parentés entre les peuples vaudois et jurassien?

Olivier Delacrétaz. – Ce n'est certes pas le tempérament! D'un côté un ouragan de prudence, comme disait un pasteur à propos du Synode vaudois, de l'autre un peuple d'insoumis et de «têtes-de-lard» (je ne fais que reprendre ce que j'ai lu en première page du *Jura Libre*).

Une autre parenté est que ces deux cantons ont inspiré chacun un mouvement politique hors parti, défendant un patriotisme fait plutôt d'amour inconditionnel et d'engagement à vie que de combat idéologique et électoral. Si vous voyez ce que je veux dire...

Jura Libre. – Quand on s'interroge sur la politique de son temps, on est toujours partagé entre les objectifs fondamentaux et les chances pragmatiques de s'en approcher. Comment avez-vous concilié les deux?

Olivier Delacrétaz. – La question est de savoir de quelle nature sont vos objectifs fondamentaux. En ce qui nous concerne, l'objectif invariable est le bien commun du Pays de Vaud, son unité dans l'amitié nationale, la défense des libertés individuelles et de l'autonomie des corps intermédiaires face à l'Etat, la mise en valeur des créations littéraires et artistiques. Depuis quelques années, le bien commun passe aussi par une attitude vigoureuse d'assimilation à l'égard des étrangers qui sont installés chez nous, quoi qu'on pense par ailleurs de la politique suisse d'immigration.

Cet objectif est à l'opposé d'un but idéal à atteindre. Il présente



l'avantage qu'il y a toujours quelque chose à faire. En politique, rien n'est jamais perdu ou acquis définitivement. L'indépendance du Jura par rapport à la Berne cantonale est aujourd'hui menacée par la centralisation fédérale et la tentation d'un grand canton ARC.

Jura Libre. – Vous êtes accusé de «droitisme» (mais qui ne l'est pas?) D'un autre côté, *La Nation* a soutenu des socialistes comme André Gavillet. Contradiction ou logique?

Olivier Delacrétaz. – Je vous renvoie à ma réponse précédente: la communauté politique, c'est toute la communauté. Les oppositions inévitables doivent toutes être abordées dans le cadre indépassable de l'intérêt général.

Je vous renvoie aussi à Roland Béguelin, qui fut accusé à la fois de fascisme et de gauchisme et qui, avec un complet dédain pour ces étiquettes collées par des gens peu enclins à penser par eux-mêmes, a réussi, avec ses amis, à réunir les forces les plus inconciliables, réactionnaires, progressistes et contestatrices, pour le bien de la patrie jurassienne.

Lors de nos entretiens hebdomadaires, nous invitons des gens de tous les bords et de tous les milieux sans que cela fasse problème.

Jura Libre. – Parlons de l'Europe. Peu à peu, un constat d'échec se dégage, ou de désillusion pour le moins. Vous avez été parmi les sceptiques dès le départ. Dites-nous comment vous voyez son avenir désormais.

Olivier Delacrétaz. – En toute sobriété, je le vois double. D'un côté, l'idéologie unificatrice du pouvoir administratif de Bruxelles ne peut que se renforcer, car, d'expérience, on ne change jamais une idéologie qui perd, on la radicalise. Je ne crois pas qu'on va décréter la dissolution de l'Europe. Je n'ai jamais cru à un départ de la Grèce, ni même de l'Angleterre: il y a en jeu trop d'intérêts personnels de pouvoir, de vanité et d'argent, trop de colle bureaucratique aussi.

Il est probable qu'on assistera à un accroissement du pouvoir de la Commission, à un renforcement du rôle de la Banque centrale européenne, à une mise au pas des Etats rebelles (surtout s'ils sont petits), peut-être à la création d'une armée européenne.

De l'autre côté, on constate la résistance des peuples d'une part à un pouvoir européen administratif et technocratique dont la croissance est indéfinie et d'autre part aux autorités nationales qui s'aplatissent face à ce pouvoir. Les nations subsistent et le refus des «élites» de reconnaître ce fait donne des ailes aux mouvements de type nationaliste.

L'idéal confédéral..

Je crois que l'avenir de l'Union européenne sera fait d'une tension croissante entre ces deux forces antagonistes.

Jura Libre. – Dans vos éditoriaux, vous vous êtes montré mordant envers un certain libéralisme et un certain socialisme, dénonçant leurs effets centralisateurs, matérialistes et destructeurs des valeurs communautaires. Dites-nous en un peu plus.

Olivier Delacrétaz. – Le libéralisme et le socialisme sont des frères ennemis. Ils procèdent tous deux d'une vision économiste de l'homme et de la société. Le premier prône la lutte de tous contre tous, et que le meilleur gagne. Le second demande à l'Etat de répartir les richesses et d'assurer le bonheur de tous. Le libéralisme a un problème avec la solidarité, qui lui semble favoriser la paresse de l'individu et la croissance de l'Etat. Le socialisme a un problème avec la liberté individuelle, qui lui semble une manifestation d'égoïsme et une source d'inégalités.

Aujourd'hui, le socialisme et le libéralisme coexistent fort bien. C'est particulièrement le cas sur le plan européen. Les socialistes se sont ralliés au profit (nécessaire pour payer une politique sociale), et les libéraux ont classé les coûts du «filet social» dans les frais d'acquisition du revenu. M. Emmanuel Macron, à la fois hyper-libéral et socialiste, est le prototype de ce nouvel homo oeconomicus.



Jura Libre. – Que souhaitez-vous pour la Suisse de demain?

Olivier Delacrétaz. – Je souhaite que l'abus de la démocratie directe à des fins électoralistes (cela vaut pour tous les partis) ou dans le but de substituer le «gouvernement du peuple» à celui des autorités fédérales (ça, c'est plus particulièrement l'UDC suisse), ne serve pas d'excuse à nos autorités pour casser la machine.

Dans la foulée, je souhaite que, même si la démocratie directe pose parfois des problèmes presque insolubles, l'Etat fédéral s'impose de respecter les décisions populaires.

Et je souhaite aussi, que les autorités fédérales conservent les droits de référendum et d'initiative tels qu'ils sont, qu'elles ne les rendent pas plus compliqués ou moins accessibles aux petits groupes. Je pense en particulier au référendum, qui est l'arme la meilleure des cantons contre la centralisation.

Je souhaite que les syndicats soient mus par la défense des intérêts réels des employés, dans la perspective de l'intérêt durable de l'entreprise et de la branche, plutôt que par la lutte des classes et la méfiance de principe à l'égard des patrons. Et, mutatis mutandis, je formule le même souhait auprès des syndicats patronaux et des associations économiques.

Je souhaite que les communes qui désirent fusionner se rappellent

qu'une fusion institutionnelle qui ne correspond pas à une unité de fond (de mœurs) n'est pas un renforcement, mais un facteur de désagrégation.

Je souhaite que l'on utilise mieux nos frontières pour réguler l'importation des produits agricoles et que nous ne condamnions pas à mort la paysannerie sous prétexte de trouver moins cher ailleurs ou, plus bête encore, sous prétexte de respecter les «lois du marché».

Je souhaite que les politiciens romands de tous bords se rendent compte du fait que toute centralisation débouche toujours et sans exception, par la simple loi du nombre, sur une loi pensée et appliquée en allemand. Et je souhaite dans la foulée que les Suisses-allemands voient que cet allemand fédéral, comme le français fédéral, est une production linguistique pauvre et sèche, dépourvue de la vivacité, de l'originalité et de l'efficacité de leurs dialectes.

Je souhaite que l'armée suisse – je sais que ce n'est pas le point sur lequel la Ligue vaudoise et le MAJ sont les plus proches – soit conçue et développée en fonction des impératifs de la défense du territoire, parce que la guerre est toujours possible et que toute guerre finit tôt ou tard par être territoriale.

Je souhaite que l'idée du fédéralisme différencié développée par la Ligue vaudoise, qui permettrait à un seul canton de recouvrer pour son compte une compétence fédérale et de la gérer à sa manière, soit enfin reçue et donne au fédéralisme suisse un coup de réalisme.

Jura Libre. – Question non dénuée de coquetterie: quel est votre sentiment envers le Jura, devenu canton, et mutilé pour le devenir?

Olivier Delacrétaz. – Je connais mal le Jura. J'ai passé deux semaines de dislocation à Miécourt en 1966, lors de mon école de recrues, et un cours de Landwehr à Soyhières-Bellerive.

A titre d'héraldiste occasionnel, je considère que les armoiries jurassiennes sont parmi les plus belles de Suisse, à la fois équilibrées

et riches de signification quant au passé et quant à l'avenir.

Le soutien politique que la Ligue vaudoise a toujours apporté à la lutte du Rassemblement jurassien a engendré des amitiés personnelles chez nos aînés. Ces relations se sont prolongées dans les générations qui ont suivi. L'amitié est diffuse par nature et ce sentiment d'amitié s'est tout naturellement étendu à l'ensemble du peuple jurassien. Le Jura, c'est le pays de Béguelin, de Schaffter... et de Charpilloz. Comment ne pourrait-on pas l'aimer et l'admirer?

La période d'après la guerre et d'avant 1978 fut pour le Jura une période particulièrement intense de créativité poétique, de réflexion intellectuelle et d'unité nationale. Est-il exagéré de dire que tout cela n'aurait pas vu le jour, ou en tout cas pas aussi fortement si le canton de Berne avait d'emblée accepté la séparation? On n'est jamais aussi croyant et pratiquant que sous les persécutions. Merci qui?

En ce sens, la mutilation subsistante du Jura n'est peut-être pas sans effets heureux pour la conscience jurassienne de former un tout. Son unité dans l'affirmation de soi et ses revendications territoriales s'en trouvent renforcées. Cyniquement, je dirais que cette mutilation est aussi avantageuse pour le fédéralisme et donc pour la Suisse. Je serais bien entendu heureux que le Jura retrouve sa plénitude territoriale, mais je ne peux m'empêcher de penser que la réunification nous privera d'un utile aiguillon dans la chair confite en satisfaction de l'officialité fédérale.

Jura Libre

MOUTIER
VILLE JURASSIENNE

LE JURA LIBRE

Editeur: Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 1026
2740 Moutier

Tél. 032 493 49 44
Fax 032 493 16 46

Nombre de parutions annuelles: 24